

SOFTPLACE

Atelier Lozère

Le 24 mars 2016

Sommaire

Sommaire.....	1
1. Présentation de l'atelier	3
1.1. « Territorialiser » la prospective nationale « Softplace » sur les lieux partagés	3
1.1.1. <i>La prospective « Softplace » : kesako ?.....</i>	<i>3</i>
1.1.2. <i>L'atelier Lozérien : territorialiser la prospective nationale et nourrir les réflexions locales</i>	<i>4</i>
1.2. Rappel du déroulé de la journée	4
1.2.1. <i>Atelier 1 – Cartographie participative.....</i>	<i>4</i>
1.2.2. <i>Atelier 2 – Scénarii usagers</i>	<i>5</i>
1.2.3. <i>Atelier 3 – Prototypage.....</i>	<i>5</i>
2. Atelier 1 : Cartographie participative.....	6
2.1. La définition d'un maillage des fonctions	6
2.2. L'articulation des réseaux MSAP et indépendants	7
2.3. Quelques pistes d'ouvertures.....	7
3. Scénarii d'usagers	8
3.1. Les usagers	8
3.1.1. <i>Basile, 35 ans, le restaurateur.....</i>	<i>8</i>
3.1.2. <i>Marie, 42 ans, potière.....</i>	<i>9</i>
3.1.3. <i>Catherine, 45 ans, enseignante.....</i>	<i>9</i>
3.1.4. <i>Jean, 62 ans, éleveur</i>	<i>10</i>
3.1.5. <i>Gérard, 60 ans, président d'une CC lozérienne</i>	<i>11</i>
3.1.6. <i>Roald, 28 ans, designer auto-entrepreneur</i>	<i>11</i>
3.1.7. <i>Dan, 50 ans, touriste hollandais.....</i>	<i>12</i>
3.1.8. <i>Marie-Louise, 80 ans, retraitée en mobilité réduite</i>	<i>13</i>
3.1.9. <i>Justine, 16 ans, lycéenne</i>	<i>13</i>
3.1.10. <i>Luc, 35 ans, créateur d'une entreprise de services numériques de pointe</i>	<i>15</i>
3.2. Quelques pistes d'ouverture	15
4. Les ateliers de prototypage	16
4.1. Groupe 1 : La charte Solozère.....	16
4.1.1. <i>Les grands principes éthiques et de fonctionnement d'un lieu partagé</i>	<i>17</i>
4.1.2. <i>Le socle de services et d'outils commun à tous les lieux.....</i>	<i>18</i>
4.1.3. <i>Quelles fonctions spécialisées envisageables pour certains lieux ?.....</i>	<i>18</i>
4.2. Groupe 2 : La communication externe des lieux partagés du département.....	19
4.2.1. <i>Quels objectifs de communication ?.....</i>	<i>19</i>

4.2.2.	Qui souhaite-t-on toucher ?	19
4.2.3.	Les canaux de communication mobilisables.....	19
4.2.4.	Le contenu de communication : simplifier et personnaliser la communication sur les lieux Solozère.....	20
4.3.	Groupe 3 : approfondissement de scénarii d’usagers : activités saisonnières et lieux partagés : quelles optimisation des infrastructures et nouvelles fonctions possibles ?	20
4.3.1.	Tour de table du champ des possibles des lieux : deux grandes saisonnalités évoquées	20
4.3.2.	Scénario 1 : établissement scolaire.....	21
4.3.3.	Scénario 2 : hôtel.....	21
4.3.4.	Scénario 3 : syndicats d'initiative (ex de Sainte-Croix-Vallée-Française)	23

1.1.2. L'atelier Lozérien : territorialiser la prospective nationale et nourrir les réflexions locales

La Lozère semble porter avec elle certaines spécificités dans l'approche des lieux partagés, liées notamment à son histoire et ses contraintes géographiques :

- **L'importance du maillage territorial** : territoire le moins peuplé de France sans véritable centralité (Mende éventuellement), avec par ailleurs des contraintes topographiques variées, la question de la proximité des services et du lien social se pose comme objet fondamental. Plus que les lieux en eux-mêmes, la Lozère interroge leur maillage, ainsi que leurs formes plus souples (mobiles, éphémères, etc).
- **Un fort portage public des lieux** : la Lozère est le seul département en France dans lequel les télécentres ont été adossés aux Maisons de Service Au Public (MSAP) ; un réseau de lieu local en est né, élargi aux pépinières et autres formes publiques de lieux partagés, nommé « Solozère » et co-porté par la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale et Lozère Développement.
- **Néoruraux et nouvelles formes de lieux** : avec un solde migratoire positif de 600 personnes par an, la Lozère accueille chaque année de nouveaux habitants, dont certains venus chercher une nouvelle qualité de vie et de travail en milieu rural. Ces acteurs-là impulsent localement des initiatives privées (personnelles ou collectives), qui renouvellent le réseau des porteurs de lieux du territoire et créent une seconde communauté (voire d'autres) de porteurs de lieux.

Ce rapport d'étonnement a amené à construire l'atelier autour de deux objectifs principaux :

- **Alimenter les travaux de prospective et recherche menés au niveau national** avec les retours des acteurs du territoire et un approfondissement des spécificités locales (avec un fil conducteur donc commun à tous les ateliers territoriaux réalisés),
- **Appuyer et doter les projets locaux en cours d'outils de réflexion**, à savoir notamment :
 - o La refonte de la charte Solozère sur le département,
 - o La mise en place d'une démarche d'émergence de projets innovants plus maillée sur le territoire par Lozère Développement (#sharelozere),
 - o L'exploration de pistes de développement économique et social liées aux lieux partagés de manière plus large (agronolab, optimisation des infrastructures touristiques, etc).

1.2. Rappel du déroulé de la journée

Trois ateliers se sont succédés pendant la journée, visant à construire une réflexion collective sur la question des lieux partagés.

1.2.1. Atelier 1 – Cartographie participative

A partir d'une cartographie des lieux partagés identifiés sur le département, échanges en sous-groupe sur les fonctions de ces lieux, visant principalement à faire émerger les représentations ou l'absence de représentations qu'ont les participants de ces lieux, ainsi qu'à permettre une réappropriation collective des lieux et fonctions existantes.

1.2.2. Atelier 2 – Scénarii usagers

En se mettant dans la peau de personnages « types » volontairement caricaturaux, les participants devront identifier d’une part l’utilisation potentielle que ces personnages peuvent faire de chacun des lieux existants, et d’autres parts comment ces lieux pourraient évoluer pour répondre au mieux à leurs besoins.

Cet atelier permet de travailler d’une part le maillage des lieux entre eux (parcours de l’usager d’un lieu à l’autre), et d’autre part des scénarii de fonctions nouvelles que l’on pourrait imaginer dans ces lieux.

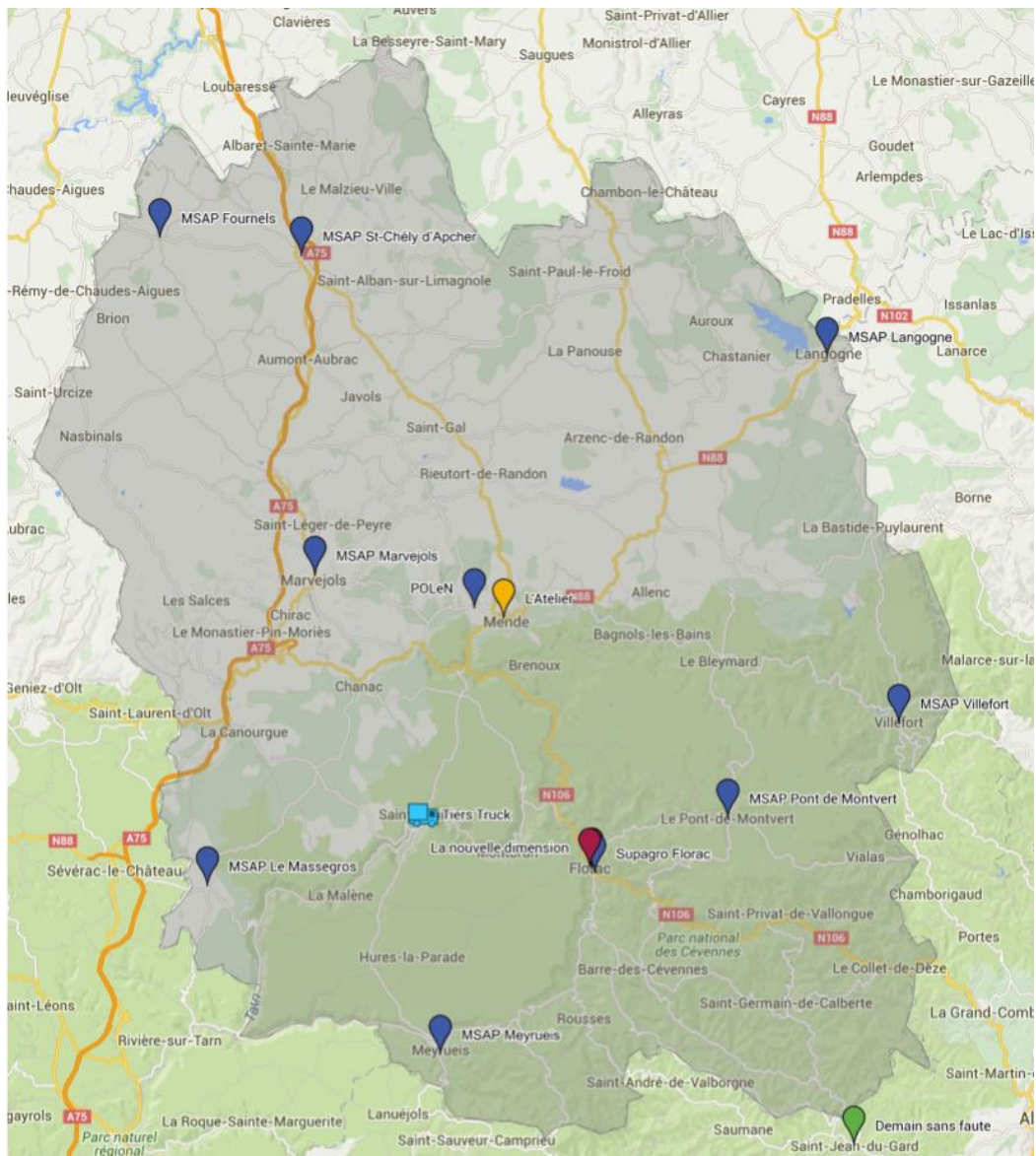
1.2.3. Atelier 3 – Prototypage

A partir des constats de l’atelier 1 et de l’exploration de nouvelles pistes de développement des lieux de l’atelier 2, l’atelier 3 aura deux objectifs :

- Travailler un positionnement Solozère, en prenant du recul sur les ateliers 1 et 2
 - o Un groupe de travail sur la Charte Solozère : quels principes d’action, quelles fonctions, quelle animation, ou quels autres éléments communs pourraient constituer les fondements de la Charte Solozère ?
 - o Un groupe de travail sur la communication des lieux : Comment mieux communiquer sur les lieux partagés en Lozère ?
- Approfondir deux scénarii d’usages ayant émergé pendant l’atelier 2 :
 - o Activités saisonnières et lieux partagés : comment optimiser les infrastructures sous-utilisées en Lozère, et créer des liens entre les porteurs de lieux et l’activité touristique ?

2. Atelier 1 : Cartographie participative

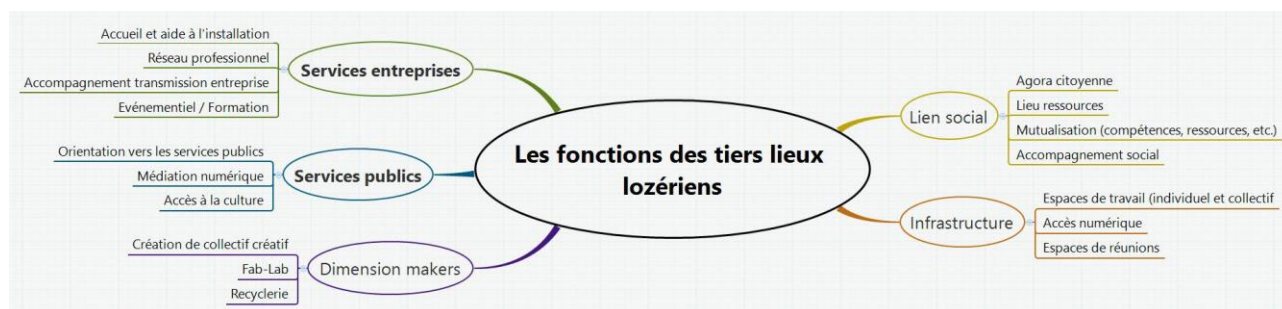
Ce premier atelier avait pour objectif de faire travailler les participants sur leurs connaissances des tiers lieux locaux, en s'appuyant sur une cartographie des tiers-lieux lozériens. Quelles sont les principales fonctions des tiers lieux ? Quels sont ceux qu'ils connaissent/utilisent le plus ? Quels lieux ont été potentiellement oubliés sur la cartographie ?



2.1. La définition d'un maillage des fonctions

Deux dimensions ressortent de manière très forte : **les dimensions lien sociales et « affectives »** qui semblent être l'essence même des MSAP et plus largement des lieux partagés.

L'atelier a permis de faire ressortir 5 grandes familles de fonctions : le lien social, l'infrastructure, les services aux entreprises, les services publics et la dimension makers.



L'atelier 1 a permis de dégager des grandes familles de fonctions identifiables sur la Lozère (cf ci-dessus)

Il a également permis de faire émerger un réseau de lieux partagés ou partageables par forcément connus de tous (fermes, bars, cafés, radios, clubs de sports, cinéma ambulant Cinéco, etc) autour desquels gravitent déjà des communautés[A1].

TENSION : L'atelier a permis également d'interroger l'articulation d'un lieu partagé avec les communautés « partagées ». Par exemple : un club de sport crée une communauté de personnes, dont la mixité sociale est parfois plus forte que dans un tiers-lieu classique, et dont l'action partagée dépasse le cadre du lieu physique de la salle de sport (ex : aller boire un verre dans un café après, faire des activités ensemble dans d'autres lieux, etc). Inversement, le club de sport ne propose qu'un seul type d'activités à ses usagers et n'est donc pas un lieu partagé à proprement dit. L'articulation des lieux et des communautés est donc fondamentale dans l'objectif de mixité sociale que se fixent les lieux partagés.

2.2. L'articulation des réseaux MSAP et indépendants

ENJEU : L'atelier a fait émerger deux réseaux qui ne sont pas forcément connectés : le réseau MSAP et ses usagers et le réseau des indépendants. Ainsi, le réseau des indépendants s'organisent pour partager des services et travailler ensemble autour de deux logiques :

1. Une auto-organisation pour répondre à un **besoin d'hyperproximité** : le réseau des indépendants se structure et développe un maillage local fin. Le rayonnement des 20km d'un lieu semble encore trop étendu pour créer du lien. Réseaux d'indépendants qui se structurent et développent un maillage local, nécessite d'affiner un rayonnement plus restreint que 20 km pour recréer du lien social.
2. Une **logique éphémère et mobile** : le réseau a développé plusieurs expérimentations (tentatives de télétravail éphémères menées ; tiers-truck).

2.3. Quelques pistes d'ouvertures

TENSION : La demande d'**hyperproximité des tiers-lieux** pour couvrir le territoire Versus le besoin d'une **taille critique** pour assurer le maintien d'un lieu (que l'on pourrait en partie résoudre par une dimension virtuelle, par exemple : coworking virtuel).

POUR ALLER PLUS LOIN :

- L'office du tourisme pourrait-elle devenir un relais pour une population de de travailleurs salariés qui ont la possibilité d'aller travailler « au vert » pendant l'été par exemple ?

- Quel pourrait jouer certaines institutions relativement peu intégrées (institutions culturelles, chambre agricole) dans le réseau d'acteurs qui gravitent autour des MSAP ? La question se pose également pour articuler les réseaux de lieux privés et lieux publics.
- Quelques fonctions émergentes qui ne couvrent pas encore le territoire seraient à développer (accompagnement entrepreneurial, *hackerspaces*,...).

3. Scénarii d'usagers

Lors de ce second atelier, les participants ont imaginé le parcours de différents usagers sur le territoire lozérien. Il s'agissait de réfléchir pour chacun à la façon dont ils pouvaient utiliser ou non les tiers-lieux locaux, mobiliser les communautés, etc.

3.1. Les usagers

3.1.1. Basile, 35 ans, le restaurateur

BASILE
35 ans, nouvel arrivant,
restaurateur



Originaire de Vannes et ayant longtemps travaillé dans la restauration, Basile a ouvert sa propre activité il y a 1 an à Villefort. De par son métier, il rencontre à la fois des locaux et des touristes et sent que les gens sont plutôt réceptifs à son arrivée, mais il souhaiterait pouvoir développer son activité au plus proche des besoins du territoire, et par ailleurs être conseillé pour ses démarches comptables et administratives plus qu'il ne l'a été jusqu'à présent.

Basile a deux objectifs :

- ➔ Rencontrer des acteurs locaux
- ➔ Avoir un modèle économique

Basile, étant restaurateur, n'a pas forcément le temps d'aller dans les tiers-lieux. Il pourrait, en revanche, embarquer dans le tiers-truck pour aller faire des demi-journées de dégustations sur le marché.

En arrivant à Villefort, ville touristique, Basile a pu aller voir Murielle de la MSAP de Villefort pour qu'elle le conseille sur l'ouverture du restaurant. Elle l'a aiguillé sur les besoins locaux, les démarches administratives et a également mobilisé son réseau pour lui envoyer ses premiers clients.

Murielle l'a également mise en contact avec plusieurs lieux ressources lozériens : l'association bienmanger.com et avec Hobbystreet, entreprise-plateforme qui fédère la distribution des produits locaux. C'est ainsi que Basile a pu remarquer qu'il n'y avait pas d'offres sur le territoire de transformation de produits locaux. Il a donc créé une carte de restaurant valorisant les produits locaux.

3.1.2. Marie, 42 ans, potière

Marie, 42 ans
Potière



Personnage Do It Yourself !

Marie est lozérienne. Elle est potière et habite un château. Son activité est saisonnière : elle confectionne ses poteries l'hiver et les vend l'été.

Marie a deux objectifs :

- ➔ S'intégrer à des projets culturels pour valoriser ses poteries
- ➔ Diversifier ses activités économiques

Marie va pouvoir s'appuyer sur le réseau des lieux pour l'aider à affiner son identité et s'intégrer dans des projets événementiels dans lequel elle pourra valoriser et vendre ses poteries. Elle pourra également ouvrir un gîte dans son château pour diversifier dans ses activités.

Dans sa démarche, elle a pu compter sur les animateurs de lieux lozériens qui l'ont aidé à développer son identité et à être dans une démarche collaborative pour ne pas être en concurrence avec d'autres acteurs du territoire. Ils l'ont également aidé à développer une identité forte et claire autour de son projet.

3.1.3. Catherine, 45 ans, enseignante.

CATHERINE
45 ans, enseignante



Enseignante à l'antenne de Supagro de Florac (Institut d'éducation à l'agro-environnement), Catherine enseigne 4 demi-journées par semaine, tout en habitant à Mende. Elle a entendu parler des possibilités de télé-travail local, mais fait les aller-retours tous les jours. Elle se demande par ailleurs comment elle pourrait davantage travailler avec des acteurs de terrain (élèves, agriculteurs, etc) ou scientifiques (enseignants-chercheurs) lozériens ou non lozériens pour faire évoluer son approche pédagogique.

Catherine a deux objectifs :

- ➔ Etendre son réseau professionnel
- ➔ Construire des projets pédagogiques innovants

Catherine souhaiterait télétravailler, cependant, elle est confrontée aux réticences de ses employeurs face au télétravail. Pourtant le siège de son institution étant à Montpellier, pouvoir accéder à un espace de visio-conférence pour participer aux réunions à distance lui permettrait de réduire considérablement ses temps de trajet.

Les lieux lozériens pourront poursuivre leurs stratégies et leurs efforts pour convaincre le *top management* des institutions et entreprises locales de l'intérêt de développer le télétravail. Ils peuvent ainsi mettre en

avant le temps gagné (par la réduction des transports) mais également le développement d'un réseau professionnel et de nouvelles formes de coopération. Par ailleurs, Catherine habite à Mende, ville dans laquelle l'on pourrait développer une MSAP tête de réseau.

3.1.4. Jean, 62 ans, éleveur

JEAN
62 ans, éleveur



Propriétaire d'une exploitation d'élevage de bovins dans l'Aubrac, Jean voit son petit-fils s'intéresser à l'agro-environnement et les nouvelles technologies, mais ne voit pas l'intérêt des ces « progrès sociaux » qui lui semblent bien conceptuels.

Jean a deux objectifs :

- ➔ Transmettre son activité à son petit-fils
- ➔ Valoriser son patrimoine
- ➔ Se former aux méthodes innovantes

Jean va pouvoir mobiliser la MSAP de Marvejols comme lieu de ressources pour être orienté, développer de nouvelles compétences sur les nouvelles technologies. La MSAP pourra également héberger un stagiaire qui pourra l'aider à développer une stratégie de mutualisation : boutique paysanne de vente directe, partage de salariés, etc. Pour accompagner Jean dans la transmission de ses activités, la MSAP de Marvejols pourra par ailleurs s'appuyer sur l'expérience du dispositif Relance dans les Cévennes.

Cependant, les professionnels de l'agriculture évoluent dans d'autres réseaux institutionnels que celui des MSAP et sont peu familiers de ces lieux. Pour attirer ce public d'agriculteurs comme Jean, les MSAP développeront des liens avec les réseaux institutionnels agricoles, comme les Maisons de l'agriculture, avec l'objectif d'être vu par ces dernières comme des espaces ressources complémentaires. Les MSAP devront également mettre en place un processus de démarchage (porte-à-porte) et de pédagogie sur la complémentarité entre les institutions. Par ailleurs, les MSAP pourraient également être un lieu de ressources pour les néo-ruraux qui cherchent à expérimenter de nouvelles formes ou modes de productions agricoles.

3.1.5. Gérard, 60 ans, président d'une CC lozérienne

GÉRARD

60 ans, président d'une communauté de communes lozérienne



Gérard est président de sa communauté de communes depuis deux mandats : il connaît la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, mais ne connaît que peu de choses aux nouvelles formes de lieux partagés émergents, et est par ailleurs soucieux d'offrir la même qualité de services aux communes de son périmètre.

Gérard a deux objectifs :

- ➔ Appuyer l'innovation sur son territoire
- ➔ Mieux comprendre les besoins de ses concitoyens

Gérard va s'appuyer sur les MSAP pour comprendre les besoins d'innovations au-delà de la dimension publique, les logiques entrepreneuriales et connaître les tiers-lieux privés. Comprenant les logiques d'agilité nécessaires aux MSAP, il acceptera de laisser une souplesse et une marge de décision aux porteurs de lieux. Par ailleurs, il va jouer un rôle de prescripteur en valorisant ces espaces et en invitant ses concitoyens à découvrir ces lieux ressources.

Cette compréhension des lieux va aussi lui permettre d'accompagner les besoins en formations et en montée en compétences des animateurs de lieux, souvent sollicités sur des éléments très divers. Il pourra ainsi repérer les besoins et développer avec les MSAP les services d'orientation/médiation.

3.1.6. Roald, 28 ans, designer auto-entrepreneur

ROALD

28 ans, Lozérien
designer auto-entrepreneur



Après avoir fini ses études à l'école Boule à Paris, Roald décide de revenir s'installer dans sa région d'origine et de proposer à son compte des prestations de design de services et d'espace à certains entrepreneurs qu'il connaît dans le département. Il travaille pour l'instant depuis chez lui, aux alentours de Marvejols, où se trouve tout son matériel (petites machines, logiciels, etc.) et où il reçoit ponctuellement amis et membres de son réseau parisien.

Roald a deux objectifs :

- ➔ Développer son réseau professionnel
- ➔ Revenir s'installer en Lozère

Son intégration dans le réseau des tiers locaux, permet à Roald de s'appuyer sur un réseau de personnes locales aux compétences complémentaires avec il va pouvoir répondre à des appels d'offres. Ces tiers-lieux lui offre aussi une flexibilité nécessaire au démarrage de son activité, lui permettant d'alterner le travail à son domicile et dans les espaces de coworking. Il trouve dans ces lieux une émulation propice à son activité créative. Il participe par ailleurs à la dynamique des lieux qu'il fréquente en apportant au collectif

son expérience et ses compétences dans une démarche d'apprentissage de pair-à-pair. Il accompagne notamment certains projets entrant dans son domaine de compétences dans une logique de donnant-donnant. Enfin, il développe son réseau professionnel, son marché se situant essentiellement dans les grandes métropoles (Paris, Lyon).

Cette dynamique est rendu possible par la configuration des lieux, avec une ambiance chaleureuse (espace de machine à café, lieux personnalisables, mobilier ergonomique, etc.) et adapté aux besoins entrepreneuriaux (lieux privatisables pour des réunions ou des visioconférences, etc.). Par ailleurs, les porteurs de lieux contribuent grandement à instaurer ces processus collaboratifs en créant des occasions d'échanges, en développant des activités sociales et culturelles. Ils ont également développé quelques services comme une cantine, une conciergerie, etc. Enfin, ils proposent un accès de base aux lieux et à quelques services gratuitement, mais offrent également une série de prestations payantes.

3.1.7. Dan, 50 ans, touriste hollandais

DAN
50 ans, touriste hollandais



Grand sportif. Dan est tombé amoureux des gorges du Tarn. il vient régulièrement y passer des vacances avec sa femme et ses deux enfants. Il est curieux de nature, et curieux de la nature. et a lu dans la presse hollandaise que son roi avait lors de sa venue à Paris visité certains lieux qualifiés d'innovants à Paris. sans vraiment comprendre de quoi il s'agissait. mais trouvait ça cute.

Dan a deux objectifs :

- ➔ Prospector pour venir s'installer en Lozère
- ➔ Souhaite se remettre à jour sur les innovations dans son métier

Dan, lors de ses séjours réguliers dans les gorges du Tarn, profite des lieux partagés pour accéder à un bureau calme et connecté. Il apprécie particulièrement les dimensions sociales et culturelles de ces lieux et y trouve une grande diversité d'offres qu'elles soient professionnelles, publiques et privés.

Il apporte aux autres usagers de ces lieux ses compétences et une diversité culturelle. Ils échangent ainsi avec Dan de leurs visions de la gestion au quotidien et de l'animation des lieux. Par ailleurs, leurs échanges leur permettent de développer réciproquement leur réseau professionnel européen. Dan a également découvert les débouchés professionnels que pouvait lui offrir le secteur du numérique lors d'un petit-déjeuner – débat.

3.1.8. Marie-Louise, 80 ans, retraitée en mobilité réduite

MARIE-LOUISE
80 ans, retraitée en mobilité réduite



Marie-Louise a exercé toute sa vie en tant qu'aide-soignante puis infirmière dans des établissements lozériens. Retraitée depuis 15 ans, elle réside dans les environs de St Chély d'Apcher, s'occupe de ses activités quotidiennes du mieux qu'elle peut au vu de ses capacités de mobilité réduites avec l'âge.

Marie-Louise a deux objectifs :

- ➔ Etre utile dans sa communauté
- ➔ Rester dans le coup

Marie-Louise vit chez elle, à domicile, et ses enfants l'emmènent à ses rendez-vous ponctuels. Elle aimerait bien se former aux usages du numériques et s'intégrer plus fortement dans la vie associative locale au sein du télécentre de St Chély d'Apcher, mais ne sait pas encore si elle va pouvoir y aller régulièrement, n'étant pas motorisée.

Par ailleurs, elle serait potentiellement prête à ouvrir sa maison à des jeunes indépendants, travailleurs ou étudiants pour qu'ils puissent avoir un espace de travail à disposition plus proche de chez eux (et lui installer le Wifi !), et se ferait un plaisir de leur concocter de bons petits plats pour leur pause ! Vers un « co-home » intergénérationnel ?

3.1.9. Justine, 16 ans, lycéenne

JUSTINE
16 ans, lycéenne



Justine est actuellement en seconde au lycée Chaptal à Mende. Comme beaucoup de lycéens, elle souhaiterait que Mende ou d'autres endroits en Lozère soient plus vivants, et se pose par ailleurs certaines questions sur son orientation professionnelle.

Justine a deux objectifs :

- ➔ Se créer un réseau professionnel ou d'orientation professionnelle
- ➔ Accéder à une offre culturelle et de loisirs

Justine va régulièrement au bar l'Atelier avec ses copains, pour travailler entre les cours ou se détendre, depuis qu'il a ouvert dans le centre-ville de Mende. Elle se rend également de temps en temps à l'Antirouille (espace jeunesse), bien que ses parents trouvent que ce lieu est parfois « mal fréquenté ». Elle

n'a par contre jamais entendu parler de la mission locale, et n'a pas encore rencontré de Conseiller Information-Orientation (CIO), qui lui semblent très institutionnels a priori. La dernière fois qu'elle était à l'Atelier, elle se souvient d'un jeune qui est arrivé un peu alcoolisé et qui demandait à dormir dans les locaux de l'Atelier car il n'avait plus de chez lui. Justine ne savait pas quoi faire.

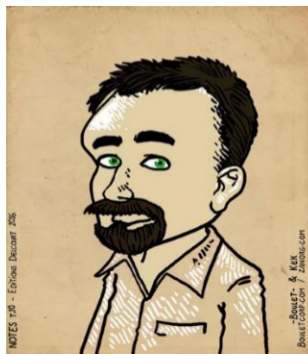
Deux chantiers d'amélioration pourraient a priori aider Justine :

- Un renforcement du maillage des acteurs de la jeunesse en Lozère (Mission locale/PAEJ/FOL/Atelier) entre eux, avec la reconnaissance du rôle des tiers-lieux dans ce maillage. Les tiers-lieux semblent en effet plus accessibles et plus informels aux jeunes comme Justine ou son ami en errance, qui y viennent parfois spontanément pour exprimer toutes leurs demandes, d'autant plus quand il est 20h et que le PAEJ est fermé. Les bars/tiers-lieux comme principal pivot/point d'entrée de ce maillage ? Quels risques cependant associés à la centralisation des demandes dans un point unique ? Une présence du PAEJ à imaginer dans l'Atelier ?
- Un renforcement du lien acteurs de la jeunesse/tissu associatif, entrepreneurial et orientation professionnelle.
 - o Justine pourrait par exemple un soir rencontrer Murielle, jeune créatrice d'entreprise du numérique, au cours d'un atelier / discussion / speed-dating informel organisé par l'Atelier pour son public jeune ; ou toutes les deux pourraient simplement être mises en contacts par un intermédiaire, Murielle serait prête à passer un petit peu de temps pour répondre aux questions de Justine, voire pourquoi pas devenir son « référent/marraine » sur des sujets précis. Inversement, Justine aurait une vision nouvelle de l'activité en Lozère.
 - o Pour les jeunes placés par la mission locale en entreprises : comment imaginer un encadrement plus poussé de ces jeunes, formel ou informel ? Quelle place éventuelle des lieux partagés dans ce dispositif ?
 - o Une permanence d'un CIO pourrait aussi être imaginée dans l'Atelier. Introduire une fonction d'orientation professionnelle dans l'Atelier pourrait fonctionner à trois conditions : garder l'aspect informel des échanges (pas de permanence classique/formelle), disposer de tables/de coins de travail et discussion appropriés, et être gratuit pour Justine.^[A2]

3.1.10. Luc, 35 ans, créateur d'une entreprise de services numériques de pointe

LUC

35 ans, créateur d'une entreprise de services numériques de pointe



Créée il y a trois ans sur le territoire lozérien et implantée à Mende, l'entreprise de services fondée par Luc et deux autres cofondateurs cherche à se développer auprès de nouvelles entreprises lozériennes et non lozériennes. Les locaux actuels de l'entreprise commencent à devenir trop petits pour l'équipe. Luc et son équipe cherchent d'autres locaux et réfléchissent par ailleurs à construire leur propre espace de coworking et services mutualisés comme ils en ont entendu parler dans d'autres territoires.

Luc a deux objectifs :

- ➔ Etendre son réseau professionnel
- ➔ Mieux innover

Luc a ses propres lieux de travail : dans ses bureaux d'entreprise, ou chez lui selon les cas. Dans tous les cas, il a besoin d'une connexion internet qui fonctionne à toute épreuve, et d'un entourage assez dynamique qui puisse l'épauler dans la construction de son entreprise.

Pour envisager son changement de bureaux d'entreprise, Luc peut s'appuyer sur l'action de Lozère Développement.

Pour diversifier son réseau professionnel, Luc peut s'appuyer sur le réseau de Polen, de l'Atelier ou des tiers-lieux MSAP. Il pourrait par ailleurs mobiliser Polen pour mobiliser des salles de réunion plus importantes. Ces tiers-lieux peuvent également être un appui dans ses besoins en formation sur des sujets précis à déterminer.

Il pourrait inversement aider dans le montage de lieux nouveaux, comme l'espace de Coworking en réflexion de Villefort, dans lequel il pourrait jouer un rôle de ressources expertes. Cela pourrait fonctionner si le lieu a sa propre animation, Luc n'ayant pas trop le temps de s'investir dans d'autres projets de taille importante.

3.2. Quelques pistes d'ouverture

Les scénarii d'usagers ont permis de faire ressortir quelques enjeux et pistes d'ouverture :

- Les scénarii ont fait ressortir le besoin d'articuler les réseaux de lieux publics et privés (tout comme l'atelier 1). Le cas de la population jeune montre ainsi que les jeunes iront dans un premier temps principalement dans les lieux privés, vu comme plus informels, mais qu'ils peuvent avoir des besoins spécifiques d'accompagnement, nécessitant qu'ils soient orientés vers les lieux publics. Les MSAP ont probablement un rôle central à jouer pour mettre en collaboration les différents porteurs de projet et éviter les logiques de concurrences préjudiciables à ces derniers.
- Le rôle des animateurs (de MSAP notamment) apparaît comme central ; ils ont de forts besoins en formation car ils sont sollicités sur des domaines très variés. Ils ont également besoin d'agilité et

de souplesse managériale pour pouvoir s'adapter aux besoins des usagers des MSAP. Les scénarii ont par ailleurs fait ressortir quelques besoins des MSAP pour pouvoir mieux accompagner les usagers porteurs de projets, comme une configuration des lieux souples (lieux personnalisables, privatisables, aménageables, etc). Quelques propositions de services ont également été faites : cantines, conciergeries, etc.

- Mende n'a pas de MSAP. La question de développer une MSAP dans cette ville a été soulevée. Elle pourrait devenir tête de réseau et fédérer et faire circuler les informations entre les MSAP lozériennes. Parallèlement, les autres lieux mendois (l'Atelier notamment) portent une fonction sociale forte dans la ville, qui ne semble pas être toujours reconnue et outillée en tant que telle, problématique par ailleurs assez récurrente dans les tiers-lieux.
- Le télétravail, même si il commence à être accepté suscite encore de nombreuses réticences. Il pourrait être intéressant d'engager une campagne de sensibilisation du *top management* des entreprises et institutions du territoire.
- Il est également apparu que le public des agriculteurs était peu touché. Le réseau des MSAP notamment est peu relié aux chambres d'agriculteurs, etc. Il serait intéressant d'essayer de les toucher, notamment les néo-ruraux, en développant les liens avec les institutions liées à l'agriculture mais également en développant de nouveaux services. Cela pourrait être l'accueil de stagiaire, l'appui au partage de salariés, une boutique paysanne de vente directe, etc.

4. Les ateliers de prototypage

S'appuyant sur la matière ressortie des ateliers 1 et 2, l'atelier 3 se propose d'approfondir trois sujets :

- La Charte interne du réseau de lieux partagés lozériens (Solozère)
- Les besoins et les outils de communication externe de ce réseau de lieux
- Un scénario ressorti de l'atelier 2 : quelle optimisation possible des infrastructures utilisées de manière saisonnière ?

4.1. Groupe 1 : La charte Solozère

La révision de la charte Solozère, abordée ici sous l'angle de la cohérence interne du réseau (et non de la communication externe) pose plusieurs grandes questions :

- **Quel socle commun entre tous les lieux actuels et à venir du réseau ?**
 - o En termes de valeurs et de posture de portage et d'animation
 - o En termes de services (infrastructures, fonctions, etc)
- **Quelle spécialisation éventuelle de certains lieux ?**
 - o Au vu des communautés actives
 - o Au vu de la volonté de renforcer le maillage territorial de services
- **Quel apport d'un réseau de lieux pour chacun des lieux ?**
 - o En termes de mutualisation de ressources
 - o En termes d'appui à l'animation et à la montée en compétence des lieux
- **Quelle autonomie de chacun des lieux vis-à-vis du réseau ?**
 - o Qui est garant de la cohérence du réseau

- Quel processus de décisions sur quels sujets

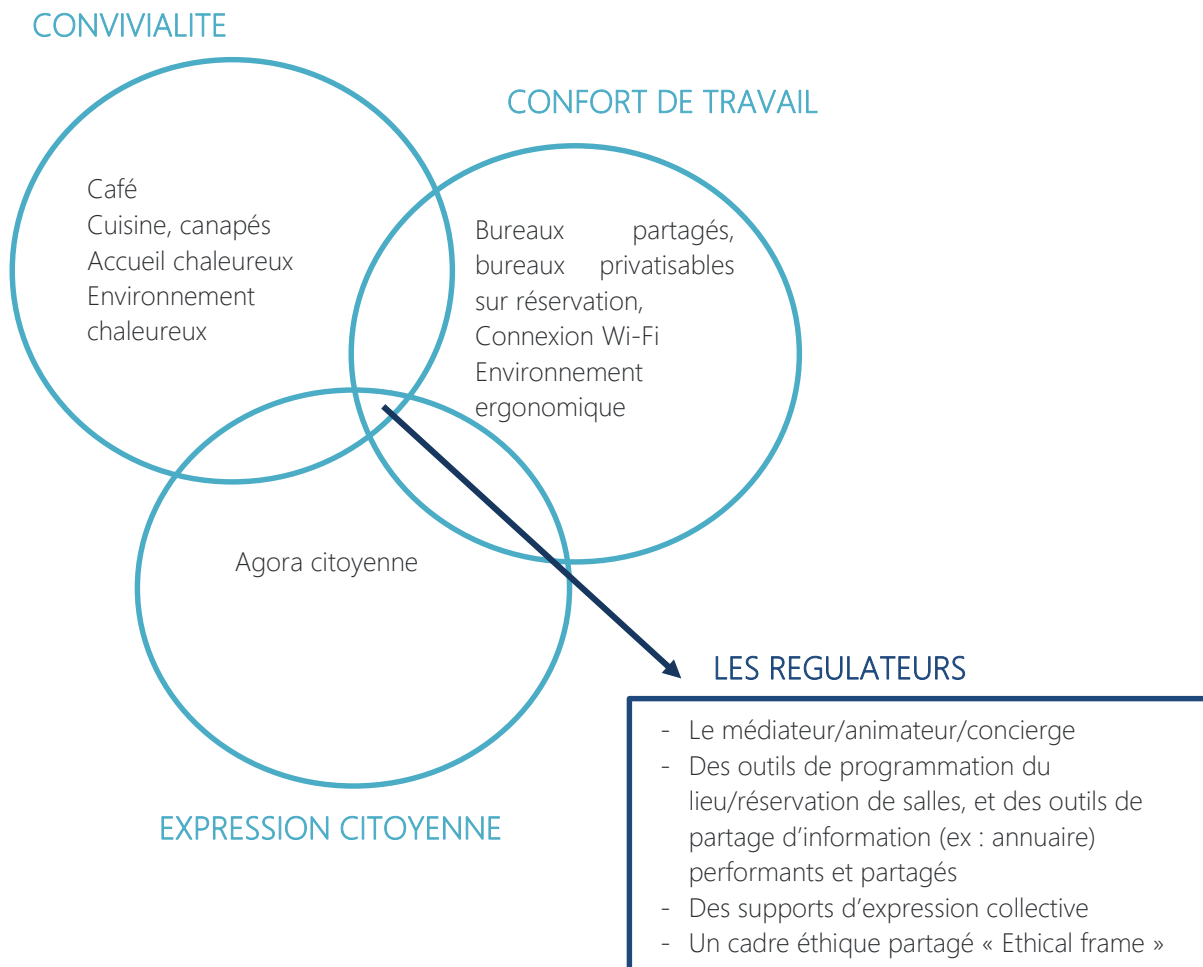
4.1.1. Les grands principes éthiques et de fonctionnement d'un lieu partagé

Le travail en deux groupes, un sur les valeurs promues et l'autre sur les valeurs « repoussoir » a fait émerger six principes de définition commune des lieux partagés.

- **La primauté du lien social et de l'humain** : les lieux partagés sont des lieux dans lesquels « on rencontre des gens que l'on ne pourrait pas rencontrer sans y aller », qui permette à la fois un décroisement convivial, et une forme de lutte contre l'« isolement ». Le lieu est par ailleurs avant tout humain, n'est pas une plateforme virtuelle et ne pratique pas de « data-kidnapping ».
- **La coopération à valeur ajoutée** : un lieu partagé, c'est un endroit où $1+1 = 3$, un lieu qui regroupe a minima deux fonctions/services différents, mais arrive à les mettre en synergie et en créer quelque chose (versus cloisonnement et rapport de force). Le lieu peut ainsi expérimenter de nouveaux modèles partenariaux.
- **La recherche de l'intérêt général** voire public :
 - réappropriation et répliquabilité de ce qui est mené dans le tiers-lieu ;
 - les activités du lieu partagé ne doivent par ailleurs pas court-circuiter les autres activités existantes et permettre leur maintien ou leur transition (vs perte d'emploi)
 - Cet intérêt passe par un ancrage local et territorial important.
- Mais une certaine indépendance vis-à-vis des politiques et financements publics, et **une autonomie de gestion** : le lieu partagé ne doit pas dépendre d'une hiérarchie « verticale ».
- **La recherche d'une forme d'excellence nouvelle et commune** : le lieu partagé ne doit pas être simplement un « réseau de la dernière chance, alternative à la réussite standard », ne doit par ailleurs pas être « fourre-tout » mais réussir à avoir sa propre cohérence et visibilité.
- **L'évolutivité organique** : le lieu partagé d'aujourd'hui n'est pas forcément celui de demain, le lieu partagé doit être capable de s'adapter aux besoins des usagers, nourris par les apports du lieu, et de se renouveler si besoin.

4.1.2. Le socle de services et d'outils commun à tous les lieux

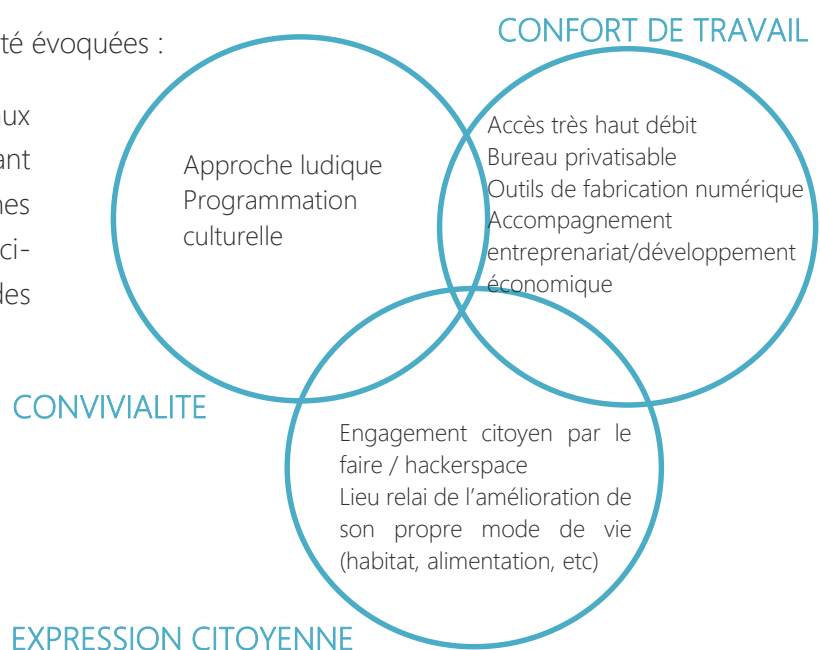
Ont été identifiés comme outils communs :



4.1.3. Quelles fonctions spécialisées envisageables pour certains lieux ?

Deux grands types spécialisations ont été évoquées :

- Des spécialisations transversales aux différentes activités du lieu, consistant plutôt en l'accentuation de certaines des trois dimensions évoquées ci-dessus, via des infrastructures/outils/approches etc



- Des spécialisations sectorielles, appuyées sur des communautés et des équipements spécifiques poussées dans le lieu :
 - o Fabrication numérique experte
 - o Lieu partagé dédié à la culture (ex : Nouvelle dimension)
 - o Autres

4.2. Groupe 2 : La communication externe des lieux partagés du département

4.2.1. Quels objectifs de communication ?

L'atelier a mis en valeur deux grands objectifs de l'amélioration de la communication :

- Diffuser de l'information plus claire et plus transversale aux différentes communautés (ex : communautés MSAP et communautés travailleurs indépendants qui aujourd'hui ne se connaissent que très peu, sans parler des communautés plus éloignées de ces lieux partagés)
- Développer l'attractivité des lieux existants, auprès de publics déjà présents ou de nouvelles typologies de public
- Valoriser ce qui a déjà été réalisé dans les lieux vis-à-vis de certains décideurs (logique d'influence).

4.2.2. Qui souhaite-t-on toucher ?

Les potentiels usagers :

Le brainstorming a fait ressortir plusieurs catégories d'usagers qui fréquentent déjà ou pourraient fréquenter davantage les tiers-lieux : les néo-ruraux en premier lieu, les entrepreneurs ou solopreneurs, les travailleurs indépendants, les associations, les étudiants en âge d'avoir un bureau, les agents de collectivité, les chercheurs d'emploi, les touristes, les professionnels mobiles (ex : entreprises de maintenance, étudiant en déplacement, etc). Ont par ailleurs été notée la quasi-absence de seniors dans ces lieux, ainsi que la masculinisation de certains lieux ; avec l'idée d'ouvrir potentiellement à de nouveaux types d'usagers : 3^e âge (les personnes âgées fréquentent peu les lieux partagés actuellement, faut-il aller les chercher ?), artisans et commerçants, adolescents sportifs, célibataires, enfants...

Les soutiens :

Au vu de la forte dépendance de certains lieux, notamment les MSAP, aux collectivités publiques – jugée parfois trop forte, il semble également important de considérer les élus comme une cible à part entière de la stratégie de valorisation des lieux.

4.2.3. Les canaux de communication mobilisables

Plusieurs lieux et outils relais d'information ont été évoqués :

- Les lieux de convivialité et événements fédérateurs : événements culturels et sociaux (théâtre, musique, artisanat, cuisine collective), animations de rue, marchés
- Des flyers dans les boîtes aux lettres (pour toucher les personnes isolées) et sur les marchés
- Affichage : affichage municipal, salles d'attente des médecins, offices du tourisme, chambres consulaires

- Des outils pour aider les chambres consulaires, les groupements d'employeurs et syndicats à communiquer à l'oral, par mail, auprès des agriculteurs et autres populations. (ex : syndicat des jeunes agriculteurs)
- Communications dans la presse et radio locales
- Publicités localisées sur facebook : Lozère nouvelle vie, etc
- Newsletter régulière sur l'activité du ou des lieu(x).

IL apparaît par ailleurs nécessaire de faire une liste des participants aux évènements, et de créer de la régularité dans certains évènements et sur certaines thématiques pour créer un noyau dur de membres.

4.2.4. Le contenu de communication : simplifier et personnaliser la communication sur les lieux Solozère

L'identité Solozère semble faire sens dans le réseau interne, mais beaucoup plus difficilement vis-à-vis de l'extérieur.

Deux points d'amélioration majeurs ont été soulevés pour améliorer la communication externe et interne du réseau :

- Créer une charte des lieux et une communication simplifiées sous forme par exemple de pictogrammes communs à tous les lieux, précisant les services spécifiques de chaque lieu. Créer un système de « label » semble a contrario un peu trop contraignant pour les lieux.
- Valoriser l'identité de chaque lieu, au-delà des services que l'on y trouve : donner un nom aux lieux, valoriser l'animation et les animateurs des lieux, etc. Les animateurs pourraient ainsi être formés à la pédagogie et la valorisation des lieux qu'ils animent.

4.3. Groupe 3 : approfondissement de scénarii d'usagers : activités saisonnières et lieux partagés : quelles optimisations des infrastructures et nouvelles fonctions possibles ?

4.3.1. Tour de table du champ des possibles des lieux : deux grandes saisonnalités évoquées

Dans le brainstorming collectif (post-its), deux grands types de lieux ont été mis en avant :

- Les lieux ayant une activité estivale et touristique, mais très peu occupés en hiver :
 - o Hôtels et gîtes
 - o Syndicats d'initiative
 - o Résidences secondaires
 - o Boutiques d'artisans sur des zones touristiques
 - o Tiers truck ?
- Les lieux ayant une activité scolaire, peu occupés en été :
 - o Tous les établissements scolaires

Trois types de lieux ont été approfondis, avec deux grandes questions : quelles nouvelles fonctions et à destination de qui pourrait-on imaginer dans ces lieux ? Quels bénéfices pour l'établissement ? (cartes anges) Quels points d'attention/risques des scénarii imaginés ? (cartes démons).

4.3.2. Scénario 1 : établissement scolaire

Nouvelles fonctions	Opportunités	Risques
Des « summerschools » de la bidouille : - Formation aux méthodes makers, ateliers de fabrications pour les jeunes : en lien ou non avec leurs apprentissages (numérique, fours solaires, etc) - Rencontres entreprises/enseignement/élèves d'un nouveau format - Ateliers dédiés aux touristes à travailler : ex : « Viens bidouiller ta Go pro ! » - Couplés à des activités en plein air ?	- Des « vacances » pédagogiques et de loisirs pour les étudiants locaux - Une opportunité innovation/RH pour les entreprises en période creuse - Facilité apriori de trouver du matériel gratuit mis à disposition par les entreprises ou d'autres acteurs, qui pourraient bénéficier à l'établissement scolaire le reste de l'année	- Lourdeur des démarches administratives auprès de l'Education Nationale - Modèle économique à trouver : pas de financement Education Nationale dédié, coûts de fonctionnement à payer en propre (sécurité, etc), même si les locaux sont là en permanence
Des espaces de « greenworking » pour indépendants	-	-

4.3.3. Scénario 2 : hôtel

Nouvelles fonctions	Opportunités	Points d'attention/risques
Le « travisme » / greenworking : Permettre aux touristes ou professionnels, en solo ou en famille, d'alterner loisirs/vacances et travail à distance, en mettant à disposition dans l'hôtel des infrastructures adaptées (bonne connexion internet, espace bureau calme/espace tel, lien avec une garde d'enfants, etc).	- Demande en augmentation (greenworking) ? - Optimisation de la capacité des hôtels en permettant des séjours de plus longue durée - Equipements modulaires aujourd'hui déjà existants : ex : lits convertibles en bureau - En plus des équipements : travailler une programmation changeante ex : formation à l'artisanat local par les artisans du coin à	- Bien préciser les cibles et les équipements nécessaires - Enjeu du maillage des acteurs locaux sur la construction d'un parcours d'usage de cette population qui touche à la fois au tourisme, au logement et au travail.

	un moment de la journée, en partenariat avec Hobby Street (dans les boutiques ou dans l'hôtel) ; les hôtels deviennent des relais d'hyperproximités pour les greenworkers	
Des locaux pour indépendants ou collectifs en période creuse	- Disponibilité des locaux une grande partie de l'année (8 mois environ) - Synergie touristes/indépendants potentielles à creuser : attractivité de l'innovation locale pour les touristes, échanges de services ? - Valorisation des lieux : ex : résidence d'un collectif d'artistes, qui peut offrir une programmation ponctuelle	- Modèle économique et aménagements modulaires à inventer (pas de location de chambres, seulement espaces de travail) - Locaux non disponibles en période touristique : quelle alternative pour les travailleurs ?
Une plateforme géographique et numérique de salles de travail collectif, type « BirdOffice lozérien » : Mise à disposition éphémère des lieux pour des réunions projets, avec un outil de maillage des lieux	- Permettre aux travailleurs nomades d'accéder à des lieux des réunion/atelier/discussion collective plus proches géographiquement - Une spécialisation des équipements ? Ex : un hôtel avec une salle de créativité, un hôtel avec une salle de réunion formelle, et une mise en réseau de toutes ces salles / gestion centralisée - Deux types d'offres ? Une offre fonctionnelle de base (priorité : proximité géographique) et une offre de charme (priorité : dépaysement cadre de travail)	- Organisation logistique à construire - Risque d'Uberisation à anticiper

4.3.4. Scénario 3 : syndicats d'initiative (ex de Sainte-Croix-Vallée-Française)

Nouvelles fonctions	Opportunités	Points d'attention/risques
Le syndicat d'initiative / conciergerie / coworking Mise à disposition des locaux en période creuse pour : - Héberger des associations (ex : Club informatique, qui permet aux locaux de venir réparer leurs ordinateurs à Sainte Croix) - Accueillir des formations/ateliers ponctuels (fours solaires, bière, châtaigne etc) - Etre un relai de la vie sociale locale - Héberger des travailleurs indépendants	- Mise à disposition du lieu potentiellement gratuite par la collectivité porteuse - Intégration de fait dans le réseau tourisme/activités plein air/culturel pour la vie sociale locale et pour les greenworkers	- Articulation vie sociale locale et potentiel greenworking à creuser - Si greenworking : qualité des équipements proposés